

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

AEROPORTS DE PARIS

DECLARANT : PREDICA SA, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 06 juin 2016
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 10 juin 2016
LIEU DE L'OPÉRATION : TURQUOISE
PRIX UNITAIRE : 106,8048 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 852 622,718 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Les acquisitions ont principalement (34%) eu lieu sur TURQUOISE. Le solde (66%) est réparti sur SUPER-X, CHI-X, EURONEXT, BATS.